



# FEDERATION FRANCOPHONE DU YACHTING BELGE

ASBL 0418 586 969  
Siège social  
Avenue du Parc d'Amée 90  
5100 JAMBES  
Tél. 081/30.49.79  
Fax 081/30.73.25  
www.ffyb.be  
info@ffyb.be

Compte-rendu de la réunion du 22 septembre 2009 - 20h au siège de la FFYB

Présents : C.Charlier (YCI), H.Schoumacker (RCNSM), Ph.Godeau (RYCM), J.Van Haelst (BPC), J.Ricard (YCHM), J.Delmotte (CNN), R.Pierard (Phenix), M.B.Wiame (CVD), M.Hembersin (SNEF), M.Le Boulch (GVC), B.Mercier (YCHS), Z.Gaffry (GVC)

Ordre du jour : la licence internationale

Les souhaits des clubs ont été entendus par le conseil d'administration et la licence internationale sera toujours proposée par la FFYB et délivrée sous la responsabilité du club.

H.Schoumacker fait un bref aperçu historique de la forme prise par la licence internationale de la fédération et présente la licence 2010.

Par rapport au format 2009, celui de 2010 sera moins grand et les mentions :

« Le titulaire est couvert par une assurance en responsabilité civile et dommages corporels conforme aux exigences de la F.F.Y.B. » et « Cette licence ne constitue pas une attestation de capacité à conduire un bateau de plaisance » sont ajoutées.

La mention de la couverture en assurance est ajoutée puisque la délivrance de cette licence internationale sera désormais étroitement liée à l'activation et/ou l'encodage d'un membre. Le numéro d'affiliation de celui-ci qui ne changera plus chaque année et sera repris sur sa licence internationale. En effet, les clubs imprimeront les licences à partir du système intranet en vigueur en 2010.

Le secrétariat peut le faire pour les petits clubs (moins de vingt membres) non informatisés qui en font la demande.

Pour éviter des coûts d'impression trop élevée et garder une harmonie des couleurs, la FFYB va faire imprimer la face en couleur des licences de sorte que les clubs ne devront plus imprimer que la face noir et blanc qui personnalise le document.

Tous les clubs présents acceptent la nouvelle licence 2010 et son mode de production.



|   |
|---|
| ANNEE 2010  |
| AFFILIATION NUMERO : .....                              |
| NOM :   |
| PRENOM :  |
| DATE DE NAISSANCE :                                     |
| MEMBRE DU CLUB :  |
| <small>Chaque club responsable de sa délivrance</small> |

|   |
|---|
| <small>Photo de titulaire</small>   |
| <small>Signature de titulaire</small>   |
| <small>Le (la) titulaire de la présente licence est membre d'un club de la Fédération Francophone du Yachting Belge, elle-même membre de la Fédération Royale Belge du Yachting et reconnue par le Ministère de la Communauté Française de Belgique. Il est couvert par une assurance en responsabilité civile et en dommages corporels conforme aux exigences de la F.F.Y.B.</small> |
| F.F.Y.B. avenue du Parc d'Amée 90 – B-5100 Jambes<br>Tél. : 003281/304979 Fax. : 003281/307325<br>E-mail : info@ffyb.be Site : www.ffyb.be  |

La séance est levée à 21h30.